

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

SIXIÈME ANNÉE. — 1877-1878

N° 2

COMPTE-RENDU DES SÉANCES



LYON
SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

1879

SÉANCE DU 16 MAI 1878

Le procès-verbal de la précédente séance est lu, et sa rédaction adoptée.

M. le Président prononce l'admission comme membre titulaire de M. Claudius BOUDET, quai St-Antoine, 24, présenté à la dernière séance, par MM. Cusin et Magnin; de M^{lle} GRAND, de Saint-Jean-le-Vieux (Ain), présenté à la même séance, par M. L. Grenier, et M^{me} Collonge-Ollagnier.

La correspondance comprend une lettre adressée par M. Lou-treul à M. le Président, en réponse à une demande d'échantillons du *Primula*, que M. Durand-Duquesnay pense être un hybride des *P. grandiflora* et *elatior*.

La Société a reçu :

- 1^o *Revue savoisienne*, 19^e année, n^o 4, 30 avril 1878;
- 2^o *Bulletin de la Soc. de viticulture et d'horticulture de Tarare*, 3^e année, n^o 7, mai 1878.

Communications :

M. CUSIN propose à la Société, comme but de recherches intéressantes, la Flore naturelle si riche du Parc de la Tête-d'Or et la Flore adventice qui paraît s'y être implantée. La magnifique collection d'arbres forestiers et d'arbustes et une foule de plantes exotiques, parfaitement rustiques dans notre région, pourraient être étudiées sous toutes leurs faces, au point de vue de leur floraison en rapport avec les variations climatiques, etc.; les résultats obtenus seraient comparés avec ceux fournis par des observations semblables faites dans d'autres régions.

NOTE SUR LA VARIÉTÉ *CLANDESTINUM* DES *LAMIUM AMPLEXICAULE* L. ET *LAMIUM BIFIDUM* CYR., par M. **BOULLU**.

Ayant vu dans l'herbier de M. Cariot un *Lamium amplexicaule*, rapporté par lui des Alpes-Maritimes, dont la corolle était, pour ainsi dire, à l'état rudimentaire, je me mis immédiatement à chercher dans notre région cette forme singulière, et

ne tardai pas à la rencontrer presque aussi commune que le type tant aux environs de Lyon qu'à Vienne et à Grenoble.

Voici tout d'abord les différences que l'on observe entre le type et la forme en question :

Dans le premier, la corolle pourvue de deux lèvres bien distinctes est saillante de douze ou quinze millimètres et dépasse trois ou quatre fois la longueur du calice. Dans l'autre, au contraire, elle est à peine exserte, très-étroite, dépourvue de lèvres ou n'en ayant qu'une seule, courte et effilée; le calice est généralement plus long et plus large que dans le type; les feuilles d'un vert plus sombre, sont aussi plus largement contiguës à la base, et les tiges ont un aspect plus vigoureux, comme si l'énergie vitale s'était portée sur les parties vertes au détriment des organes colorés de la fleur. Pour tout le reste les plantes sont semblables: feuilles crénelées-lobées de la même manière, graines triquètres ponctuées de blanc et ne différant pas sensiblement de grosseur.

Les premiers exemplaires que j'avais récoltés m'ayant paru froissés à la base, je craignis que la déformation de la corolle ne fût le résultat d'une lésion de la racine: je recherchai donc des sujets que leur position eût mis à l'abri de toute atteinte. Je les trouvai en grand nombre mêlés au type sur les perrés qui bordent la Saône à Perrache. Pour m'assurer que la brièveté de la corolle ne provenait pas d'un défaut d'épanouissement, je plaçai séparément dans deux vases remplis d'eau, renouvelée tous les matins, des pieds de chaque forme, dont une partie des fleurs n'étaient pas encore épanouies. J'avais préalablement enlevé toutes les fleurs écloses. Dès le second jour, le *Lamium amplexicaule* type avait développé des corolles aussi saillantes que celles dont je l'avais privé, tandis qu'au bout de cinq jours, les corolles du *Lamium* à fleurs incluses se montraient à peine hors du calice.

La plante que j'avais vu dans l'herbier de M. Cariot avait reçu de M. Pons, curé de Magagnoz (Alpes-Maritimes), le nom assez malheureux de *Lamium rudimentarium*. Avant de me mettre en frais pour en trouver un meilleur, je priai M. le docteur Saint-Lager de faire, à ce sujet quelques recherches bibliographiques. Ce que j'appris bientôt de notre collègue rendait superflues toutes les expériences que je venais de tenter.

Le *Lamium* en question a été exactement représenté dans

l'*Iconographia botanica* de Reichenbach (VIII Tab. 707 et 708), sous le nom de *Lamium amplexicaule* L. var. *clandestinum*, immédiatement après la var. *clandestinum* du *Lamium bifidum* Cyr., que Gussone avait élevée au rang d'espèce, sous le nom de *L. cryptanthum* (fleur cachée). Le *L. bifidum* croît en Grèce, dans l'Italie méridionale et aussi en Corse. Plusieurs d'entre nous ont pu l'y récolter en juin, pendant la session de 1877, au pied du Monte Rotondo, mais en échantillons bien maigres, comparés à ceux qui croissent en avril, à Ajaccio.

De Candolle (*Prodr.* T. XII) mentionne les susdites variétés *clandestinum* et ajoute à propos de chacune d'elles la remarque suivante: *non differt nisi corollis abortione brevissimis, ut in Labiatis plurimis occurrit* (ne diffère que par ses corolles très-courtes par avortement, comme il arrive dans bon nombre de Labiées).

Koch (*Synopsis* p. 648) assure que le *Lamium amplexicaule* fleurissant au printemps et à l'automne n'a que des corolles imparfaites, mais fertiles cependant dans les fleurs printanières. La première partie de cette assertion n'est exacte dans notre contrée que pour les derniers mois de l'hiver, car, à la fin de mars aussi bien qu'au mois de mai, on y rencontre presque toujours les deux formes mêlées.

De tout ce qui précède, il résulte que les deux *Lamium clandestinum*, loin d'être des espèces ne sont pas même des variétés, mais un simple état accidentel produit par les influences de la saison. L'expérimentation, toutefois, jetterait sur ce sujet une vive lumière: il serait intéressant de semer, à diverses époques de l'année, des graines prises, soit sur le *Lamium amplexicaule* type, soit sur sa variation *clandestinum*. Je remets donc des graines de l'une et de l'autre forme à ceux de nos collègues qui ont un jardin à leur disposition, en les priant de nous faire connaître l'an prochain les résultats obtenus.

M. VIVIAND-MOREL croit se rappeler avoir rencontré les deux formes de corolle sur la même plante; il n'y avait vu qu'un cas de tératologie.

M. SAINT-LAGER dit qu'il a observé un cas analogue sur le *Galeopsis ochroleuca*; il a vu, indépendamment du type à corolle longuement exserte, des pieds à fleurs incluses, et enfin des intermédiaires entre les deux formes extrêmes.

M. GUICHARD a toujours vu les *Lamium amplexicaule*, qu'il cultive dans le jardin de l'École vétérinaire, avec des corolles incluses; depuis 1873, cette forme se conserve toute seule en se semant d'elle-même, ce qui semble indiquer que c'est une race se perpétuant bien par l'hérédité.

M. MAGNIN, au nom de M. Therry, actuellement en voyage, fait passer sous les yeux des membres de la Société un certain nombre d'échantillons de cryptogames, récoltés par lui, en les accompagnant d'observations critiques sur les formes les plus remarquables.

M. ROUAST lit une lettre de M. Tillet sur la dispersion du *Cerasus Mahaleb* dans les environs de Villefranche (Rhône).

M. Tillet a constaté l'existence de cet arbrisseau à Alix, à Frontenas, à Bagnols, à Theizé, à Pommiers, puis entre Gleizé et Chervinges.

Le sol de toutes ces communes est constitué par le calcaire jurassique.

En dehors de cette zone calcaire, le *C. Mahaleb* est beaucoup plus rare. M. Tillet n'en a vu qu'un pied dans une haie entre les prés de Bourdelans et la Saône.

M. Tillet a constaté l'extrême abondance du *C. Mahaleb* sur tous les territoires calcaires des environs de Grenoble, de Saint-Nizier, de Varcès, de Saint-Marcellin, de Vinay, dans l'Isère; puis sur les mêmes terrains dans les Hautes-Alpes, autour de Gap, de la Bâtie-Neuve, d'Avançon, du Laus et de Jarjays.

M. le docteur BOUVIER, président de la Société botanique de Genève, à son retour d'un voyage dans le Midi de la France, veut bien entretenir la Société des observations qu'il a faites, dans le cours de son voyage, sur les botanistes qu'il a vus, les collections qu'il a visitées à Nîmes, à Montpellier, etc.

SÉANCE DU 23 MAI 1878

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par M. Viviani-Morel et sa rédaction adoptée.

M. le Président prononce l'admission comme membre titulaire